

BOURG DE PÉAGE

N°119 ÉTÉ 2026

MAGAZINE



bourgdepage.com

ÉDUCATION

Place aux "mesures de responsabilisation"

PORTRAIT

Jean-Félix PUPPEL, homme engagé

SAISON ESTIVALE

Les bons gestes de l'été

VU DANS MA VILLE



305 seniors ont mis le cap au sud, direction la Provence, pour le traditionnel **Voyage annuel** organisé par la Ville et son CCAS. Au programme : visite des *Carrières de Lumières* (avec leurs projections immersives à partir des œuvres de Pablo Picasso et de Frida Kahlo), puis repas et revue spectacle au *Cabaret Monopolis*. Une journée bien remplie pour des souvenirs inoubliables !



5^e millésime de l'Arbre des Naissances planté en l'honneur des 96 Péageois nés dans le courant de l'année 2025. Ce **chêne du Mexique 'Maya'**, situé quai Palletours, face à l'Isère, a été dévoilé le 25 avril dernier en présence des nouveau-nés et de leurs parents.



6 500 litres : c'est la capacité du **récupérateur d'eau de pluie** qui vient d'être raccordé à la toiture du Centre technique municipal. Et autant d'économies d'eau réalisées pour l'arrosage des espaces verts ! Une nouveauté qui illustre la démarche éco-responsable impulsée par la Ville.



29° - Il a fait chaud pour cette traditionnelle **Fête de la Nature** (samedi 23 mai) ! Pas de quoi décourager les inconditionnels de cette manifestation familiale qui ont notamment pu s'essayer à une balade en calèche dans le parc (succès garanti) et participer à l'un des nombreux ateliers gratuits.



70 Péageois ont bénéficié du **Pneumobile**, dispositif innovant permettant de procéder au **dépistage du cancer du poumon** grâce à un équipement embarqué complet et une équipe médicale dédiée.



#L'instantané

Cet hiver, les dernières plantations d'arbres étaient effectuées, Place de Delay d'Agier, dans le cadre du projet centre-ville. Avec les beaux jours, les végétaux se développent à vue d'œil et commencent déjà à donner à la place un caractère plus paysager...



LE MOT DE NATHALIE NIESON

Votre Maire

Chères Péageoises, chers Péageois,

Depuis le mois de mars, nous n'avons pas chômé ! Ce début de mandat a été marqué par les conclusions d'une expertise sur notre église. Des désordres au niveau de la charpente ont conduit à la fermeture temporaire de ce lieu emblématique auquel nous sommes tous attachés. Face à cette situation, je n'ai pris aucun risque : la sécurité est une priorité absolue et toutes les mesures nécessaires ont été prises pour sécuriser le site et préparer l'avenir. La vie péageoise a continué de battre son plein. Nous avons partagé avec nos seniors deux belles journées aux Baux-de-Provence, célébré les naissances avec la plantation d'un nouvel arbre et fêté la nature au Bois des Naix.

À l'heure où les températures grimpent, je vous invite à profiter des nombreux espaces de fraîcheur que nous offre Bourg de Péage : le parc Mossant, le Bois des Naix, véritable poumon vert traversé par le Charlieu, les quais de l'Isère ou encore le jardin de l'Hôtel de Ville, à l'ombre du cèdre majestueux. Une richesse naturelle qui contribue chaque jour à notre qualité de vie.

Dans ce magazine, découvrez notre dossier consacré à la sécurité. Renforcement de la vidéoprotection, nouvelles caméras, Centre de Supervision Urbain : la Ville investit pour donner à notre police municipale les moyens d'agir efficacement. Une police municipale mobilisée toute l'année, présente sur le terrain jusqu'à 3 heures du matin pour assurer votre tranquillité.

L'été s'annonce maintenant avec ses rendez-vous incontournables. Je vous souhaite de très belles vacances et me réjouis de vous retrouver à la Fête de la Musique, au Repas républicain (à destination des Seniors), au feu d'artifice, au Ciné plein air ou encore à l'Opéra sous les étoiles.

Bel été à toutes et à tous !



BOURG DE PÉAGE MAGAZINE

Rue du Docteur Eynard - 26300 BOURG - DE-PÉAGE • 04 75 72 74 00 • Tirage : 6 200 exemplaires • Diffusion gratuite • Directeur de la publication : **Nathalie Nieson** • Rédactrice en chef : **Audrey Barnier** • Rédaction et photos : **A. Barnier** • Crédits photos (hors mentions) : Ville de Bourg de Péage, Adobe Stock • Création - mise en page - **Pagina Communication** • Impression : **Impressions modernes** - Papier Cocoon silk, fabriqué à partir de fibres 100 % recyclées.





VOS SERVICES PUBLICS CET ÉTÉ

Pendant la période estivale, certains services adaptent leurs ouvertures et leurs horaires.

Nous vous rappelons que le **mardi 14 juillet** et le **samedi 15 août** sont des jours fériés.

→ Accueil État civil Ouvert tout l'été

aux horaires habituels
En semaine, 9h-12h et 13h30-17h (18h mardi et jeudi)
& samedi, 9h-12h

→ Police municipale Ouverte tout l'été, 7j/7

Lundi (7h30-23h), du mardi au samedi (7h30-3h), dimanche et jours fériés (16h30-23h)

→ CCAS Ouvert tout l'été

aux horaires habituels
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
(fermé le mercredi matin)

→ Espace France Services

Sur RDV, du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
(fermé le mercredi matin)
**Fermeture estivale
du 10 au 28/08**

→ Déchèterie de Bourg de Péage Ouverte en horaires d'été

(du 15 juin au 31 août)
Du lundi au samedi
7h30-14h (fermée le jeudi)

A LA RENTRÉE, JE PRENDS SOIN DE MOI

Plusieurs ateliers attendent nos seniors pour la rentrée. C'est 100 % gratuit alors on en profite !

ATELIERS ÉQUILIBRE

Si bouger plus nous est fortement recommandé, nos habitudes sont bien ancrées en nous. "Je n'ai pas le temps", "j'ai peur de me blesser", "j'ai des douleurs", "je suis fatigué(e)", etc. : il est si facile de se trouver des excuses. La solution ?

Pratiquer une activité physique de façon encadrée par des personnes formées au "sport santé bien-être". C'est ce que propose la Fédération Française Sport Vitalité avec le service Seniors de la Ville : **12 séances d'activités adaptées et sécurisées pour les plus de 60 ans**, à partir de septembre, pour préserver ses capacités physiques et garder toute sa mobilité malgré l'avancée en âge. Et c'est 100 % gratuit !



RENDEZ-VOUS "PAPOTE ET POPOTE"

Santé et nutrition sont à l'honneur avec 3 rendez-vous cuisine, par les carnets d'Agnès pour découvrir des recettes du quotidien, simples et adaptées aux besoins nutritionnels des + de 60 ans, sous le signe du goût et de la convivialité, avec un temps de partage autour du repas préparé.

→ Informations / inscription Service Seniors (Clos de l'Hermitage) 04 75 05 32 92 (nombre de places limité)

ON S'INSCRIT !

Repas républicain (9 juillet) / Repas convivial pour les Seniors (63 ans et +)

→ Inscription au 06 68 75 83 18 ou 07 88 54 32 69 avant le 26 juin

Nouveaux arrivants (samedi 5 septembre) / Temps d'accueil des personnes fraîchement installées à Bourg de Péage

→ Inscription au 04 75 72 74 12



VRAI OU FAUX ?

CHAQUE ÉTÉ, JE DOIS **RENOUVELER** L'INSCRIPTION DE MON ENFANT

C'est VRAI. Chaque année, avant la rentrée, il est nécessaire de **renouveler l'inscription de votre enfant à la restauration et aux activités périscolaires** pour l'année scolaire à venir. Faites-le **dès le 15 juillet** et vous pourrez partir en vacances l'esprit tranquille ! À Bourg de Péage, rien de plus simple : rendez-vous en ligne sur le portail famille, vérifiez les infos et les documents demandés puis finalisez l'inscription.



Attention : votre portail famille évolue pour être encore plus performant. Rendez-vous sur **bourgdepeage.com** (*Mes services de proximité / école et éducation*) pour être dirigé sur le nouveau site. Toutes les familles ayant déjà un compte sur l'outil actuel recevront également un mail avec le lien vers le nouveau portail.



ÉCHOS TRAVAUX



Rue Izeoird

Travaux de voirie et de sécurisation par la Ville (revêtement de chaussée, aménagements de réduction de la vitesse, changement de priorité et mise en place d'un stop au carrefour rue Izeoird / rue Roybet, remplacement de caniveaux) / travaux en ½ chaussée avec circulation alternée et accès riverains maintenus / Juin (1 semaine)

Avenue de la 1^{re} Armée

Réfection du réseau d'eau potable et des branchements par *Valence Romans Agglo* / de fin juin à fin août

• 1^{er} tronçon

(de l'avenue Lupis à la rue Gelibert)
circulation interdite
avec déviation par les rues Jourdan et Gelibert / 2 premières semaines

• 2^e tronçon

(de la rue Gelibert à l'av. Schuman)
circulation en sens unique avec déviation / début juillet à fin août

Avenue Marius Moutet

Réfection du réseau d'assainissement et des branchements individuels par *Valence Romans Agglo* / travaux en chaussée réduite avec maintien des accès riverains / Juillet à septembre



+ d'infos

Centre Technique Municipal
☎ 04 75 05 89 80

PRIVILÉGIER LA RESPONSABILISATION



Le Collège de l'Europe Jean Monnet et la Ville de Bourg de Péage ont signé une convention permettant l'accueil d'élèves sanctionnés dans le cadre de **"mesures de responsabilisation"**. Ce dispositif éducatif vise à éviter l'exclusion scolaire en proposant aux élèves concernés de participer, en dehors du temps de classe, **à des missions d'intérêt collectif au sein des services municipaux.**

Entretien des écoles, aide auprès des seniors, nettoyage des espaces urbains ou encore préparation d'événements : ces activités ont pour objectif d'amener les jeunes à s'engager dans une démarche citoyenne et à réfléchir aux conséquences de leurs actes.



DESTINATION DIABOLO CET ÉTÉ !

La zone de loisirs Diabolo risque bien de devenir votre camp de base de l'été ! Tous ses équipements sont fin prêts à vous recevoir pendant la période estivale et à vous faire passer vos meilleures vacances.

Si pour vous, "été" rime avec "activités", direction **The Roof Vercors** pour pratiquer l'escalade. Que vous soyez débutants ou plus confirmés, vous pouvez pratiquer le "bloc" (intérieur/extérieur) ou l'escalade encordée (voies jusqu'à 14 mètres de haut !), accompagner votre enfant sur un espace adapté aux 3-12 ans, vous inscrire à un stage complet pour progresser et même profiter des événements festifs ou sportifs organisés cet été. Bar-restaurant à base de produits locaux et fait maison à votre disposition.



© The Roof Vercors



© Delmarty

Pour le bien-être et la fraîcheur, **Diabolo** a tout ce qu'il vous faut ! Votre centre aquatique vous attend avec ses différents bassins, son espace balnéo, ses jeux d'eau extérieurs (toboggans, splashpad), sa pelouse avec ses coins ombragés, son terrain de beach-volley / beach-soccer, etc. Ouvert non-stop de 10h à 20h tout l'été (19h en week-end et jours fériés), vous avez de quoi profiter pleinement des différents équipements en famille. Pour bénéficier du tarif Agglo, pensez bien à vous munir d'un justificatif de domicile récent.



Enfin, pour l'évasion, la restauration et les soirées, on se retrouve chez **Mamão**, un complexe de 2 restaurants, un bar et une scène culturelle. Un lieu original et dépaysant, avec ses espaces plus insolites les uns que les autres : plage de sable fin, espace urbain avec de gigantesques "graff", jardin botanique, jungle luxuriante ou encore tente Diabolo, etc. De quoi voyager sans même quitter Bourg de Péage !



© Mamão



DOSSIER

OBJECTIF **SÉCURITÉ**

Depuis 2015, Bourg de Péage a mis en œuvre son réseau de vidéoprotection avec des caméras placées aux points stratégiques de la commune. Une solution largement plébiscitée par les Péageois et qui a démontré toute son utilité.

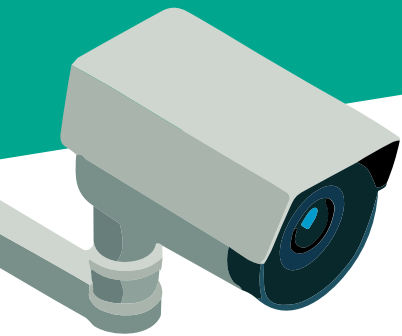
En 2026, la Ville étend et perfectionne son système avec un meilleur maillage du réseau, des équipements totalement renouvelés et toujours plus d'efficacité dans la lutte contre la délinquance. Cet été, on passe en objectif "totale sécurité" !



**24H/24
& 7J/7**



**10 AGENTS
À LA POLICE
MUNICIPALE**



DOSSIER

VIDÉOSURVEILLANCE : COMMENT ÇA MARCHE ?



En 2015, Bourg de Péage s'est dotée de 30 premières caméras de vidéosurveillance. Tous ces équipements, fonctionnant 24h/24 et 7j/7, sont reliés au **Centre de Supervision Urbain (CSU)**. Dans cette salle sécurisée, avec accès restreint, les agents assermentés peuvent contrôler à distance les caméras, les orienter, zoomer et visionner les images de vidéosurveillance (sauvegardées 15 jours). Ces images sont par ailleurs transmises, en direct, à la Police nationale.

En journée, les caméras filment les espaces publics. En cas d'incivilités constatées ou d'enquête menée suite à un dépôt de plainte, les **images sont réquisitionnées par la Police nationale** pour permettre d'identifier l'auteur des faits. La nuit, un agent de la Brigade de nuit surveille les écrans, s'assure que la tranquillité publique est respectée et alerte les agents de la Police municipale en patrouille, au besoin. L'agent du CSU est en quelque sorte "*les yeux et les oreilles*" de notre police, sur le terrain.

CAMÉRAS, VERSION 2026



2026 marque une réelle progression de la vidéo-protection à Bourg de Péage. Des 30 caméras initiales qui ont toutes été remplacées, le réseau en compte désormais **72**, avec

25 nouveaux points de surveillance.

Grands axes de circulation, principaux carrefours, mais aussi parkings et bâtiments publics : la densification du parc permet une plus grande couverture géographique et un meilleur maillage du réseau de vidéosurveillance.

Qu'il s'agisse de caméras fixes ou de dômes multi-objectifs (caméras motorisées pilotables depuis le CSU, avec vision à 360°), tous sont dotés des dernières

technologies, avec une qualité d'image incomparable, de jour comme de nuit. La modernisation des équipements a d'ailleurs nécessité de revoir toute l'infrastructure avec un recours à un réseau de fibre optique.

Le déploiement de ce nouveau réseau de caméras est en cours d'achèvement (jusqu'à fin juin). A peine implantées, les caméras sont immédiatement opérationnelles. Leurs images parviennent déjà au Centre de Supervision Urbain, lui aussi intégralement renouvelé. Et déjà le gain d'efficacité s'est fait sentir. Dans les toutes dernières semaines, le recours à ces nouvelles caméras a permis d'identifier les auteurs de plusieurs délits et actes de malveillance (dégradation de la vitrine d'un commerce, graffitis sur un immeuble, dégradation d'un véhicule, intrusion dans un bâtiment public ou encore dépôts d'ordures sauvages).

LE CHIFFRE 600 000 €

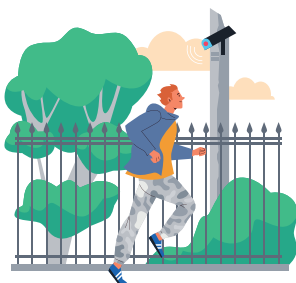
C'est le montant investi par la Ville dans son nouveau réseau de vidéoprotection. Ce chiffre comprend les études, l'achat des caméras, leur implantation, le réseau fibre et le renouvellement du CSU. ■



ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ?

Soyez rassurés : les caméras de la Ville sont installées et paramétrées pour **ne filmer que l'espace public** (voies de circulation, trottoirs, bâtiments et parkings publics). Même lorsque les caméras motorisées sont amenées à élargir leur champ de vision, les parties privées (jardins, balcons, fenêtres) sont **automatiquement et systématiquement masquées** par le logiciel de traitement d'images.

C'est le principe inverse qui régit l'installation d'une caméra de surveillance privée pour votre logement. Vous avez parfaitement le droit d'installer un dispositif vidéo chez vous pour surveiller vos espaces privés : intérieur de votre logement mais aussi espaces extérieurs (jardin, terrasse). Mais attention : **il vous est strictement interdit de filmer la rue, les trottoirs ou tout autre espace public** (votre responsabilité civile et pénale pourrait alors être engagée).



DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

En complément du réseau de vidéoprotection, la Ville a équipé tous les points d'apports volontaires de **pièges photographiques**, moins onéreux que des caméras mais tout aussi efficaces dans ce cas précis. Objectif : **lutter contre la délinquance environnementale** en identifiant les auteurs d'incivilités, à savoir les personnes qui abandonnent tout type de déchets au pied des bacs ou dans la rue (meubles, matériaux ou simplement poubelles).

Rappelons-le : ces comportements inciviques agacent le plus grand nombre et coûtent chers à la collectivité contrainte d'employer un agent pour nettoyer quotidiennement les différents sites. Chaque mois, grâce aux pièges photographiques installés, **8 procès-verbaux** (de 135 € !) en moyenne sont dressés pour sanctionner ces comportements.

PERMANENCE SÉCURITÉ

Régulièrement, une permanence spéciale **"Sécurité et Tranquillité publique"** est organisée pour les Péageois, l'occasion pour vous de venir échanger directement avec Mme le Maire, en présence du Commissaire de Police nationale de Romans et du chef de la Police municipale, sur les problématiques spécifiques que vous rencontrez : problème de voisinage, incivilités, sentiment d'insécurité, etc.

La prochaine permanence de ce type est organisée le **Samedi 20 juin** de 9h-12h à l'Hôtel de Ville (permanence libre, sans rendez-vous) ■



BIENVENUE CHEZ KEVIN



La table des Minimes - Restaurant

23, au. des Martyrs de la Libération

Du lundi au samedi, le midi uniquement / ☎ 04 27 43 00 52

📍 @lesminimesrestaurant

Restaurateur de métier, **Kevin JOANNEZ** a œuvré dans différents établissements de la région avant de tenir, en famille, son restaurant à Saint-Donat. A 35 ans, notre entrepreneur avait visiblement envie d'un nouveau défi. Quand l'opportunité de reprendre le restaurant des Minimes s'est présentée, il n'a pas hésité longtemps devant le potentiel de l'établissement.

Après plusieurs semaines de travaux, la transformation est totale ! Du sol au plafond, de l'électricité à la décoration, de la cuisine à la salle, en passant par les toilettes et la terrasse, notre restaurateur a intégralement transformé les lieux pour accueillir ses nouveaux clients dans un cadre réinventé. Côté cuisine, Kevin propose une gastronomie traditionnelle, avec un plat du jour et une carte volontairement réduite, le tout en privilégiant les produits de terroir.

À l'heure où nous imprimons ce numéro de *BDP Magazine*, **la table des Minimes** est sur le point d'ouvrir ses portes. Service uniquement le midi, du lundi au samedi. Si j'étais vous, j'irais vite y faire un tour...

CHLOÉ ET SES DOUCEURS SUCRÉES

C'Biscuits - Pâtisseries & biscuits

114 bis, Grand'rue Jean Jaurès

Du mardi au samedi, 10h-18h

(fermé le jeudi après-midi), Dimanche 9h-12h30

📍 @c_biscuits26



Ce visage vous est peut-être familier : ancienne fleuriste, **Chloé CLERC** a travaillé 3 ans à l'ancienne boutique *Le Bourg'eon*, avant d'entreprendre une reconversion dans un tout autre domaine qui la passionnait depuis l'enfance : la pâtisserie ! Son CAP en poche, Chloé a choisi Bourg de Péage et son centre-ville rénové, dans un local face à la Poste, pour y installer sa boutique, **C'Biscuits**, où **cookies, muffins, brownies et biscuits décorés** seront prochainement à l'honneur. Le tout accompagné d'une boisson chaude ou fraîche (à emporter), selon la saison. De quoi faire une pause gourmande à tout moment de la journée et de l'année ! Et pour les pâtisseries plus traditionnelles et les créations spéciales, ce sera sur commande uniquement.



Chloé achève les derniers travaux pour une ouverture prévue avant juillet. Soyez vigilants pour être parmi les premiers clients... Bonne chance, Chloé !



J’ai Bourg de Péage chevillé au corps.



JEAN-FÉLIX OU L’ÉTERNEL ENGAGEMENT

Après avoir siégé plus de 25 années au Conseil Municipal de la ville qui l’a vu naître et dont il a également été Maire (2004–2008), Jean-Félix PUPEL prend aujourd’hui sa “retraite d’ élu”. Retour sur l’itinéraire d’un homme engagé.

“Engagement” est sans aucun doute le terme qui qualifie le mieux la trajectoire de **Jean-Félix PUPEL**. Avec Bourg de Péage toujours en toile de fond.

Né en 1939 dans la commune, notre Péageois fait sa scolarité à l’école République. Fils d’ouvriers en chapellerie et dans la chaussure comme beaucoup à son époque, témoin privilégié des transformations de sa ville, Jean-Félix est intarissable sur les anecdotes de son enfance péageoise. *“J’ai vécu la libération de Bourg de Péage lors de la seconde Guerre Mondiale, avec les chars américains ; J’ai connu Bourg de Péage avant la création du Boulevard Alpes-Provence ; J’ai même vu la construction des tout premiers immeubles.”*

Après un début de carrière en qualité de comptable, Jean-Félix prend la voie du conseil juridique, avant de devenir avocat. L’engagement exceptionnel et reconnu de Maître Pupel lui vaut d’être élu au Conseil de l’Ordre pendant plus de 25 ans. Il devient même **Bâtonnier au Barreau de la Drôme**, une fonction prestigieuse à la dimension humaine qu’il a beaucoup apprécié exercer.

En 2001, alors Président de l’Office de Tourisme péageois, il accepte la proposition de Didier Guillaume d’intégrer sa liste aux municipales. Élu, Jean-Félix est nommé 1^{er} Adjoint, en charge des Finances, une fonction évidente pour l’ancien comptable. Et en 2004,

lorsque Didier Guillaume prend la présidence du Conseil départemental de la Drôme, Jean-Félix devient maire de Bourg de Péage, pas tant par goût de la politique que par sens du devoir et une volonté farouche de servir au mieux sa ville. Lors des mandats suivants, il préfère œuvrer plus humblement au sein du Conseil municipal.

Européen convaincu, il a particulièrement à cœur de s’investir en faveur du jumelage, et de développer les amitiés européennes. *“Parce que j’espère bien être le dernier de ma famille à connaître la guerre”*, souligne-t-il. Jean-Félix s’investit partout. On ne sera pas étonné de le retrouver également aux Restos du Cœur, œuvrant à rétablir ainsi un peu de justice sociale.

À 87 ans, il s’est trouvé une nouvelle passion : l’écriture. Non pas pour raconter son histoire mais toujours celle des autres. Après des livres écrits et illustrés pour ses petits-enfants, voici que notre Péageois entreprend actuellement le récit des souvenirs d’un camarade qu’il a connu pendant la guerre d’Algérie.

Le 30 avril dernier, à l’issue du Conseil municipal, Nathalie Nieson félicitait son prédécesseur à la fonction de Maire et lui remettait, émue, une **médaille d’honneur pour son riche parcours** animé par l’esprit de justice et pour ses multiples contributions au rayonnement de notre ville. Bravo et merci Jean-Félix ! ■

LES BONS RÉFLEXES DE L'ÉTÉ

ÉPISODES CANICULAIRES

Les personnes fragiles et/ou âgées sont davantage exposées aux risques sur leur santé lors des épisodes de canicule.



Le bon réflexe >

je pense à m'hydrater, j'aère mon logement très tôt le matin, je reste chez moi aux heures les plus chaudes, je limite les activités physiques.

Pour les Seniors >

je me rends dans des endroits climatisés (Clos de l'Hermitage) et je m'inscris sur le registre des personnes vulnérables du CCAS (04 75 72 74 74)

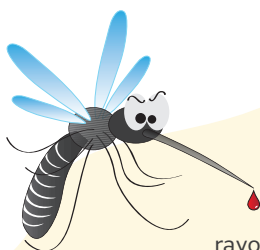


AMBROISIE

Cette plante invasive est cause de nombreuses allergies au moment de sa floraison (août).

Le bon réflexe >

je l'élimine dans mon jardin au plus tôt (juin-juillet) pour ne pas la laisser fleurir. Hors de chez moi, je l'arrache si je peux ou je signale sa présence sur le site **signalement-ambroisie**.



MOUSTIQUES TIGRES

On ne le dit que trop souvent : le moustique qui vous pique vit dans un rayon de 150 m seulement. Il est peut-être né chez vous. Si chacun supprime les lieux de ponte possibles (eau stagnante), la population de moustiques se voit alors fortement réduite. Et les désagréments qui vont avec !

Le bon réflexe >

je ne laisse pas de contenants où l'eau peut stagner (ex. coupelles, seau, jouet), je couvre mon récupérateur d'eau de pluie, je vérifie l'écoulement de mes gouttières.



DÉPART EN CONGÉS

Si vous vous absentez de votre domicile pour les vacances d'été, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'**Opération Tranquillité Vacances**. La Police municipale, informée de votre absence, passera régulièrement aux abords de votre domicile pour vérifier que tout est en ordre.

Le bon réflexe >

j'informe la Police municipale de mon absence, au moins 48h avant mon départ en congés, en remplissant le formulaire disponible sur **bourgdepeage.com**



RESTRICTIONS D'EAU

En fonction de l'évolution des conditions météo, des arrêtés préfectoraux peuvent être pris, pendant la saison estivale, visant à limiter nos usages et réduire nos consommations d'eau. Le respect de ces dispositions s'applique à chacun (particuliers, collectivités, entreprises) et garantit un été serein.

Le bon réflexe >

je reste informé et je consulte régulièrement le site **drome.gouv.fr**

AU CHEVET DE L'ÉGLISE

Suite à un diagnostic et à la découverte d'importants désordres de charpente, l'église de Bourg de Péage (bâtiment communal) est fermée au public depuis fin mars et jusqu'à la réalisation de travaux.

Suite aux désordres importants constatés sur la charpente de l'église, la Ville a aussitôt décidé, fin mars, la fermeture de l'édifice. S'agissant d'un bâtiment communal, elle a également annoncé engager les moyens nécessaires aux travaux de restauration.

Une **première phase** a ainsi été très rapidement amorcée **pour sécuriser la charpente**. La mise en œuvre de poutres métalliques, adossées au clocher, a permis de stabiliser l'ensemble de la structure en soutenant toute la ferme de charpente. Les pièces de bois fragilisées et l'arbalétrier ont également été renforcés (photos). **Cette première phase de sécurisation a été achevée pendant les vacances scolaires d'avril.**

Ces travaux, puis l'aménagement d'un plancher au niveau de la charpente, permettent désormais à des techniciens de pouvoir s'y déplacer en sécurité et d'accéder à l'ensemble des pièces de la charpente. Place désormais à un diagnostic plus précis permettant **d'envisager dans le détail les travaux de réhabilitation à**

effectuer. Cette seconde phase de travaux impactera encore pendant plusieurs mois l'utilisation de l'église. Tout au long de cette période, la Ville reste bien entendu en lien étroit avec la paroisse. Rappelons que cette dernière s'est immédiatement organisée pour toutes les cérémonies des mois à venir.

Un édifice qui a traversé le temps

Notre église n'est pas toute jeune. Sa construction date en effet de la toute fin du 17^e siècle (1696-1698). Est venue ensuite s'ajouter une chapelle (nef latérale) construite vers 1860. Une réhabilitation importante a été entreprise après la Seconde Guerre Mondiale avec la construction du clocher actuel et de nombreux remaniements qui en ont modifié la structure initiale. Ces transformations, des phénomènes de dilatation thermique ou encore une défaillance du sol supportant les fondations peuvent être à l'origine des désordres de charpente actuels. Notre église fait tout de même l'objet d'inspections et de travaux réguliers comme ceux effectués ces dernières années : réparations de toiture



suite à la grêle (remplacement de tuiles, zinc, gouttières), réfection intégrale des peintures intérieures, protection du clocher, réfection des façades avec protection contre les remontées d'humidité, etc. Objectif : lui permettre de traverser sereinement les prochains siècles...

Le saviez-vous ?

Les églises appartiennent aux communes depuis 1802. Ce sont donc des **bâtiments communaux**. Comme tout propriétaire, la Ville a la charge d'exécuter les travaux de rénovation nécessaires à la bonne conservation de l'édifice.



INFOS MAIRIE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Giulia RAHLAOUI, Maria HAMRI,
Souleyman GHRAIDIA,
Lena-Louise BLACHON, Amélya FAY,
Aélia GUERIN, Lyna BOUKARFADA

MARIAGES

Delphine DUMARCHE
et Yves DERBARGHAMIAN,
Aravane REZAI BIDAHAVIDI
et Kamal KHALDI,
Maryse DEMANGE et Antoine ROCHET

DÉCÈS

Juliette MARCEL, Thierry BALIN,
Yvette BERNARD, Michel FARGIER,
Raymond TONI, Yves LEROUX,
René GRENIER, Jean FONFRÈDE,
Raymonde PAGANI, Rose CHABANAIS,
Annette DAUDEL, Odette MONET,
David MASSON, Réjane BESSADE,
Jean MINODIER, Marie-Noëlle ORAND,
Robert BARBIER, Josiane LINO

RENCONTREZ VOS ÉLUS

➔ **Nathalie NIESON** Maire
Permanence libre
le 1^{er} samedi du mois, 9h-12h
04 75 72 74 10

Les adjoints (sur RDV)
04 75 72 74 12

Anna PLACE Cadre de vie,
environnement & urbanisme

Christian ROLLAND
Finances, RH & santé

Laure Élise FAURE
Grands projets & voirie

Frédéric MORENAS
Sport & équipements

Émilie PLANTIER
Cohésion sociale & Seniors

Laurent VARÈS
Éducation & patrimoine scolaire

Céline EYBERT-PRUDHOMME
Culture & événements festifs

NUMÉROS UTILES

➔ Accueil mairie

Lundi, mercredi et vendredi
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi et jeudi 9 h - 12 h
et 13 h 30 - 18 h - Samedi 9 h - 12 h

➔ Lignes directes

État civil 04 75 72 74 00

CCAS 04 75 72 74 74

Enfance/éducation 04 75 72 74 60

Service Urbanisme 04 75 72 74 31

Centre technique 04 75 05 89 80

France Services 04 75 72 86 50

Police municipale 04 75 48 62 38

Lundi (7h30-23h)
Du mardi au samedi (7h30-3h)
Dimanche et jours fériés (16h30-23h)

TRIBUNES

Fragilisation de l'église : négligences et mauvaise foi

Mise au point après la fermeture de l'église suite à un risque d'effondrement, Mme le Maire invoquant un vieillissement du bâtiment. Cette présentation est une grossière déformation de la réalité. La vérité est toute autre : dès le 24 janvier, j'ai alerté par courrier Mme Nieson sur l'évolution évidente d'une fissuration de la voûte importante visible sur plusieurs mètres de longueur, et demandé une expertise. Le 24 février par courrier, elle me répond qu'il y a "absence d'urgence manifeste", mais que suite à mon signalement une étude structure sera faite par précaution. L'expert conclut immédiatement à un risque d'effondrement de la poutre maîtresse du chœur, celle-ci étant cassée au niveau de son ancrage dans le mur, suite à des infiltrations d'eau depuis de longues années. Aucune inspection de la charpente n'a eu lieu, après la grêle de 2019 ? Un drame a été évité de justesse. J'avais prévu une réfection complète de la toiture dans mon programme. Mme le Maire a négligé la structure de l'église pendant des années. À Romans la toiture de St Barnard a été refaite par hélicoptère, en 2019. La cité péageoise était-elle assurée à minima ? Quelle bonne gestion ! Sans mon alerte en janvier, rien n'aurait été fait et on aurait attendu un effondrement de la voûte qui aurait pu être dramatique pendant un office, avant d'agir !

Benjamin MISSUD et Michelle BULLION-PACHECO, conseillers municipaux. Contact : 06 48 54 24 91

Chères Péageoises, chers Péageois,

Chaque jour du mandat que vous nous avez confié, nous sommes pleinement à vos côtés. Présents sur le terrain, lors des manifestations associatives, culturelles, scolaires et sportives, en Conseil municipal, au sein du Centre communal d'action sociale, en commissions ou encore lors des rencontres territoriales de Valence Romains Agglo, nous nous investissons avec constance pour vous représenter, vous écouter et vous soutenir. Ces temps d'échanges nourrissent notre travail et donnent tout son sens à notre engagement public. Dans un contexte où les attentes sont fortes, où les préoccupations sont nombreuses, nous faisons le choix de la proximité et de la transparence. C'est ainsi que nous pouvons agir de manière utile et concrète, pour vous. L'été qui approche doit être un moment privilégié pour faire battre le cœur de notre commune. La fête de la musique, le repas républicain, le feu d'artifice, les cérémonies du 14 juillet ainsi que les nombreux rendez-vous estivaux seront autant d'occasions de nous réunir, de créer du lien et de nous retrouver ensemble. Il doit aussi être un moment de solidarité, en veillant sur nos aînés et sur les plus fragiles face aux épisodes de fortes chaleurs. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, un très bel été péageois !

Aubin VERILHAC - Conseiller municipal Bel et Bien Bourg-de-Péage - beletbienbdp@gmail.com

Les textes d'expression politique ci-dessus sont publiés tels qu'ils nous sont parvenus et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

BOURG DE PÉAGE ÇA BOUGE

JUIN

Vendredi 19

Fête de la Musique

19h30 – Parc Mossant



Samedi 20

Gala 20 ans Gym Rythmique

14h à 17h – Complexe Vercors

Théâtre "C'est qui ?"

par Un instant OrSen

15h – Maison des Associations

Dimanche 21

Gala Twirling bâtons Les bleuets

14h – Gymnase Champagnat

Mardi 23

Concert de l'Harmonie Sainte Cécile

20h – Parc Mossant

Jeudi 25

Concert cuivres

de l'Harmonie Sainte Cécile

19h – Parc Mossant



Samedi 27

Gala UGAP Gym Artistique

19h – Complexe Vercors

Concert Rock "Pilgrim"

par Truffles et Mistigriffes

20h30 – Maison des Associations

Gala du Centre Municipal

d'Art Chorégraphique

20h30 – Salle Jean Cocteau

Dimanche 28

Pétanque CDC Féminin

Complexe Jean Bouin

Mardi 30

Conseil Municipal

19h – Salon d'honneur

JUILLET

Mercredi 1^{er}

Festival Culture et Traditions

du Monde d'Empi Riaume

(Colombie, Costa Rica, Galice, Pologne)

20h30 – Parc Mossant



Jeudi 9

Repas républicain

12h – Parc Mossant

Lundi 13

Feu d'artifice

22h – Quai de l'Isère



Mardi 14

Cérémonie de la Fête nationale

10h – Cour de la Mairie

Mardi 21

Ciné plein air

"Moi moche et méchant 4" - Gratuit

22h – Maison des Associations



Vendredi 24

Les bords de l'Isère à vélo

(balade guidée)

Inscription : 04 75 79 20 86

AOÛT

Mardi 18

Opéra sous les étoiles

"Les Contes d'Hoffmann"

diffusion gratuite, avec l'Opéra de Lyon

21h30 – Parc Mossant

(salle Cocteau si intempérie)



©Paul Bourdrel

Mardi 25

Don du sang

15h à 19h – Salle Jean Cocteau

Dimanche 30

Cérémonie de la libération de Bourg de Péage

10h – Cour de l'Hôtel de Ville

SEPTEMBRE

Mardi 1^{er}

Rentrée scolaire



Atelier Papote et Popote

Inscription au Clos de l'Hermitage

9h à 14h – Salle Jean Cocteau

Samedi 5

Forum des Associations

10h à 17h – Maison des Associations

Grand prix de la Ville

par l'Amicale Boule

Complexe Jean Bouin

Dimanche 6

Pétanque CDC OPEN

Complexe Jean Bouin

Prochain numéro septembre

Programmation susceptible de modifications. Service Sport, Culture et Vie associative ☎ 04 75 71 16 10



19H30
CAMILLE PERAIRE
POP FRANÇAISE

FÊTE DE LA MUSIQUE
VENDREDI 19 JUIN 2026
CONCERTS GRATUITS
PARC MOSSANT
BOURG DE PÉAGE

: bOURG :
de
PÉAGE :
La ville



20H30
BE COMBO
SOUL-POP-FUNK/TUBES INTERNATIONAUX